



## **Rapport de la commission de gestion sur le préavis 09/2025 « Comptes 2024 pour la commune de Hautemorges »**

Madame la Présidente, Madame la Syndique, Messieurs les Municipaux, Chers Collègues,

La commission de gestion composée de Mmes Evelyne Baumann (présidente), Sylvette Aubord, Karine Kern et de MM Sylvain Henneberger, François Jobin, Ralf Dislich et Patrice Copin s'est réunie à plusieurs reprises, dont 1 soirée pour la remise des comptes 2024 en présence de M. Aurel Matthey, municipal, de M. Jérôme Jacot, boursier et de Mme Sandrine Mottet boursière-adjointe. Puis une soirée en présence de la Municipalité in corpore, pour répondre aux questions préparées par la commission. Celle-ci remercie toutes ces personnes pour les explications fournies.

### **Comptes 2024**

**En annexe, les questions posées et les réponses de la Municipalité concernant les préavis 9 et 10-2025.**

#### **Marge d'autofinancement**

Comme en 2023, les comptes sont excédentaires et une marge d'autofinancement de 1.06 million a pu être dégagée. Cette dernière est en baisse par rapport aux années précédentes : 2022 → 3.07 millions, 2023 → 2.6 millions. La moyenne sur 3 années reste bonne, soit 2.24 millions de francs, mais doit être maintenue à un niveau plus élevé que 2024 les prochaines années, au vu des importants investissements à venir. Cette marge d'autofinancement a permis de rembourser pour plus de 5 millions d'emprunts à long terme depuis 2023 et d'investir pour les patrimoines financiers (locatif) et le patrimoine administratif pour plus de CHF 2 millions.

#### **Ecarts entre budget et comptes 2024**

Les comptes sont très bien détaillés avec des explications sous plusieurs rubriques. Les écarts entre le budget et les comptes 2024 diminuent et la commission de gestion félicite la municipalité pour sa meilleure prévisibilité. Ces différences entre budget et comptes sont, pour certains postes, indépendantes de la volonté de la municipalité, dues à des retards ou impossibilités de répondre dans les délais.

Toutefois, la commission de gestion regrette que 3 mois après avoir voté le budget 2024, deux préavis sont présentés pour compléter le budget 2024. Au total, durant l'année 2024, 5 préavis pour des demandes budgétaires complémentaires ont été présentées. Une meilleure anticipation des travaux à budgétiser est demandée pour les prochaines années.

#### **Comptes du bilan**

La volonté d'alléger et d'équilibrer le bilan a été respectée et nous en remercions la municipalité. Les fonds de réserves non affectés ont été réduits pour plus de CHF 2.8 millions. La commune pourra ainsi partir sur un bilan épuré et conforme aux nouvelles règles comptables MCH2 (Modèle comptable harmonisé 2) dès 2027.

## Entente Intercommunale Sévery-Vullierens pour l'eau potable.

Après quelques explications de la part de la municipalité, voir annexe, la commission de gestion a pris note de la dissolution de cette Entente. Elle comprend qu'à la suite de l'étude du PDDE (plan directeur de distribution de l'eau), c'est Hautemorges qui gèrera la distribution de cette eau potable pour la commune de Vullierens. Comme tout compte « affecté », les charges de ce tronçon seront couvertes par la vente de l'eau.

## Réponses aux vœux de la commission des finances pour le budget 2024

- La réalisation des projets ne sont pas encore tous exécutés la même année que le budget, mais le décalage dans le temps diminue (voir chapitre « écarts »).
- Concernant l'avenir des Auberges communales, la municipalité s'en préoccupe, mais difficile dans l'immédiat de connaître les besoins futurs des villages.
- La Maison des Jeunes est séparée des autres bâtiments et figure dans le « Social », compte 7150.
- La liste des véhicules a fait l'objet d'un préavis complémentaire début 2024 avec une liste des achats à faire. Toutefois, la commission de gestion regrette que ces achats n'aient pas été prévus directement dans le budget 2024, avec la liste. (Voir chapitre « écarts »).
- Après instance répétée, certaines informations et publications figurent sur le site internet de l'ASIABE. Il manque toujours les rapports des commissions.

## Investissements

La Commission de Gestion s'est penchée sur la gestion du Préavis n° 02/2023 concernant la création d'une Maison des Jeunes à Apples. La commission de gestion a posé une série de questions que vous trouverez dans l'annexe de ce rapport.

La commission de gestion remercie la municipalité pour ce beau projet social qui trouve un écho favorable auprès de la jeunesse et qui remplit pleinement sa mission. La jeunesse est notre avenir et tout projet tel que cette maison des Jeunes peut aider au vivre ensemble.

## Conclusions

La commission félicite et remercie la Municipalité, ainsi que tous les employés pour le travail effectué en 2024. La mise en place est faite, les comptes sont bien maîtrisés et la gestion globale selon le plan de législature présenté suit son cours.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion propose à l'assemblée de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

- D'approuver la dissolution de l'Entente Intercommunale Sévery-Vullierens
- D'accepter les comptes 2024 de Hautemorges
- D'en donner décharge à la Municipalité, aux boursiers et aux membres de la commission de gestion
- D'approuver l'excédent de revenus de CHF 200'110.49 en augmentation du capital

Hautemorges, le 16 juin 2025

Karin Kern  
Membre de la CoGest

  
Evelyne Baumann  
Présidente et rapporteuse